

Communiqué de presse – 31 mars 2017

Un site remodelé pour la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises

Les crèches ont pu découvrir mardi soir 28 mars 2017, lors de leur assemblée générale à Fribourg, le nouveau site bilingue de leur fédération faîtière. www.crechesfribourg.ch a fait peau neuve pour encore mieux répondre aux besoins d'information de ses membres et des familles.

Le graphisme est simple et clair, indique la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises. Il permet une navigation facile entre les rubriques. Les parents accèdent sans difficulté à la liste des crèches membres de la FCGF, à leurs coordonnées et à leurs informations, via une carte du canton.

Le site de la FCGF propose également une large documentation sur l'accueil de l'enfance et met en lien les études récentes réalisées au plan national ou cantonal, des plateformes d'information et des statistiques cantonales, notamment.

Un espace est réservé aux crèches membres, où celles-ci retrouvent tous les documents modèles de la faîtière, que ce soit en matière financière, de gestion ou de qualité.

Des retards à déplorer

Plusieurs dossiers sont en panne au plan politique, ont également déploré, mardi soir, les crèches de la Fédération. La pénurie d'éducatrices de l'enfance de formation supérieure, signalée depuis de nombreuses années par la FCGF, n'a toujours pas été prise en considération. Ce problème a fait l'objet d'un Rapport de l'OrTra Santé-Social, envoyé en octobre 2014, à plusieurs directions du Conseil d'Etat. Or, ce rapport n'a toujours pas reçu de réponse concrète, alors même qu'il conclut à la rentabilité d'une telle filière de formation et à l'importance de l'ouverture de classes à Fribourg pour garder les jeunes diplômé-e-s dans le canton.

En ce qui concerne la subvention cantonale, celle-ci devrait correspondre à 10% du prix de revient moyen des structures selon la loi cantonale. En mai 2016, la FCGF et la Fédération d'accueil familial de jour ont fait savoir à l'Etat que le prix standard utilisé pour le calcul de la subvention était largement dépassé. Or, à ce jour, aucune réponse sur le fond n'a été fournie à ces associations faîtières.

Enfin, en matière de directives de qualité, les crèches du canton attendent toujours leur publication pour savoir exactement quelles sont les exigences actuelles. Il faut rappeler qu'une proposition de la DSAS de diminution des taux d'encadrement dans les crèches pour les enfants de 2-4 ans avait provoqué un tollé dans le milieu de la petite enfance, attaché à un accueil éducatif de qualité. Une pétition, munie de 4600 signatures, avait été déposée en décembre 2015.

Fédération des crèches et garderies fribourgeoises
Infos supplémentaires auprès de

Annette Wicht, secrétaire générale, 026/429.09.92 ou 077/443.72.27